

VILLE DE Coaticook

Abri d'auto temporaire



Il est permis d'installer un abri d'auto temporaire sous réserve de respecter les conditions suivantes :

l'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. En dehors de cette période l'abri, y compris la structure, doit être démantelé;

- il doit y avoir un bâtiment principal sur le lot;
- un maximum de deux abris d'auto temporaires par terrain est autorisé.
- le revêtement extérieur des murs et du toit doit être d'un matériau translucide ou en toile d'une résistance reconnue;
- les éléments de charpente de l'abri doivent être en métal tubulaire ou en bois et doivent avoir une capacité portante suffisante pour résister aux intempéries;

Distance minimale de dégagement

l'abri doit être situé à au moins :

- 1 mètre du trottoir ou de la bordure de la rue s'il n'y a pas de trottoir;
- 5 mètres de la surface de roulement lorsqu'il n'y a pas de trottoir ou de bordure;
- 2 mètres des limites d'un fossé;
- 60 cm des lignes de propriété latérales et arrière.

Mise en garde

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toute autre norme applicable le cas échéant.

Dimension

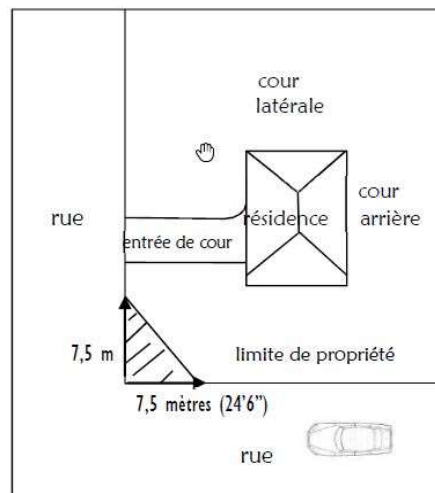
- la hauteur maximale permise est de 2,5 mètres;
- l'abri ne doit pas avoir une superficie supérieure à 25 mètres carrés par unité de logement. La superficie maximale est de 50 mètres carrés;

Localisation

l'abri doit être installé dans l'allée d'accès au stationnement, sauf si l'abri est localisé dans la cour arrière, auquel cas il n'est pas obligatoire qu'il soit installé dans l'allée d'accès au stationnement;

Triangle de visibilité

l'implantation de l'abri doit respecter le triangle de visibilité prévu au présent règlement;



Service d'urbanisme

150 rue Child, local 006

Coaticook (Québec) J1A 2B3

Courriel : sec.urbanisme@coaticook.ca

Tél. : 819 849-2721, poste 255

www.ville.coaticook.qc.ca